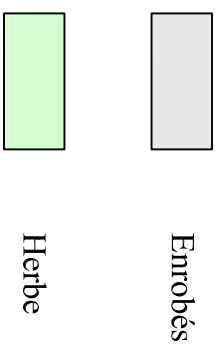
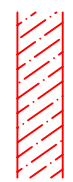


LEGENDE



Enrobés

Herbe



Zone d'implantation obligatoire d'au moins 1/2 du linéaire de la façade de présentation sur la rue de la construction.



Angle d'accroche obligatoire de la construction principale.



Accès véhicule interdit



Accès véhicule - position obligatoire
2 places de stationnement non closes
L'une à côté de l'autre, 5m minimum de large sur 5m de profondeur
ou l'une derrière l'autre, 3m minimum de large sur 10m de profondeur



Caniveau CCI béton



Bordure béton

24.50

Altitude terrain naturel

24.50

Altitude projet



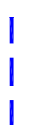
Lampadaire



Principe de stationnement



Aire de présentation des ordures ménagères



Périmètre du lotissement



Angle et numéro prises de vue



Arbres ornementaux



Arbres d'alignement



Haie basse décorative

Les cotes et les surfaces des lots sont indicatives
et ne seront définitives qu'après bornage de l'opération



Département de la Charente Maritime

Commune de SAINTE-SOULLE

Rue de Chavagne

Lotissement

Le Clos des Violettes

Plan de composition d'ensemble du projet

Maitre d'Ouvrage

AZUR PROMOTION
75, Boulevard de Cognehors
BP 90342
17001 LA ROCHELLE CEDEX 01
Tél : 05.46.50.98.98 - Fax : 05.46.50.14.10
Email : contact@littoral-amenageur.com

Géomètre Expert

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48
Fax : 05.46.67.54.62
E-mail : chantoiboutges@aol.com

Dates et Natures d'Interventions

11/07/2011 Relevé initial
10/08/2011 Permis d'aménager

Echelle : 1/500

PA 4

Dossier : 111085

